

**MARCHE PUBLIC de TRAVAUX**

**Marché ponctuel à procédure adaptée N° 2025-8400-019**

**En application des articles L 2123-1, R 2123-4 à R 2123-6,**

**L 2113-10, R 2113-1 et R 2113-4 à 2113-6 du Code de la commande publique**

**Maitre d’ouvrage :**

**Office National des Forêts – 11 C rue René Char – CS 27814 – 21078 DIJON cedex**

**Coordination et Maîtrise d’œuvre :**

**Office National des Forêts – 11 C rue René Char – CS 27814 – 21078 DIJON cedex**

**Assistance technique :**

**TELEOS Suisse**

Objet du marché ponctuel :

**Travaux de restauration du Bief des Grusses**

**ACTE D’ENGAGEMENT**

|  |
| --- |
| **A. Objet du marché** |

**◼ Objet de la consultation**

Le présent marché a pour objet la réalisation de travaux de restauration du Bief des Grusses contre-affluent de la Grosne s’écoulant sur la commune de Bray (71), en forêt domaniale de Grosne. Cette opération consiste majoritairement en travaux de génie civil.

Les principaux objectifs de cette opération de travaux sont :

- Diversifier les écoulements grâce à un apport granulométrique ;

- Améliorer les écoulements en période de crue et d’étiage (assurer une meilleure répartition annuelle des eaux) ;

- Diversifier les faciès d’écoulements (dynamique hydraulique) par création de méandres ;

- Améliorer la qualité des habitats favorables aux espèces piscicoles (augmenter le potentiel d’accueil, recréer des zones de fraie favorables à la reproduction) ;

- Améliorer la qualité des milieux aquatiques (dynamique hydraulique, diminution de la température…)

A titre indicatif, la période des travaux s’étend obligatoirement d’août jusqu’à octobre ou novembre 2025 si les conditions le permettent (voir fin décembre si les conditions météorologiques le permettent).

En raison des conditions spécifiques de ces travaux en cours d’eau, en lien avec la météorologie et les potentiels écoulements ainsi que le classement de la zone en Natura 2000, ils pourront être réalisés sur plusieurs périodes fractionnées sur la période mentionnée ci-dessus.

Le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.) fixe la nature, les volumes et les conditions d’exécution des travaux.

L’exécution de ce marché est régie par le CCAG Travaux dans sa dernière version en vigueur. Le document n’est pas joint au dossier de consultation, il est réputé connu par les soumissionnaires. Le document est disponible sur internet via le lien :

<https://www.economie.gouv.fr/daj/cahiers-clauses-administratives-generales-et-techniques>

**◼** Codes CPV :

La référence à la nomenclature communautaire (nomenclature CPV) est la suivante :

45111220 - Travaux de débroussaillage

45112700 – Travaux d'aménagement paysager

45112500-0 Travaux de terrassement

En CPV secondaire :

77211400-6 Services d’abattage d’arbres

**◼** Cet acte d'engagement correspond au marché 2025-8400-019

Si vous souhaitez déposer une offre variante, il conviendra d’effectuer un dossier de réponse séparé intitulé « variante » : acte d’engagement, mémoire technique….

|  |
| --- |
| **B. identification du pouvoir adjudicateur** |

**Pouvoir adjudicateur/maitre d’ouvrage :**

Le pouvoir adjudicateur est :

Office National des Forêts

Agence Bourgogne Est

11c rue René Char

CS 27814

21078 DIJON CEDEX

Le pouvoir adjudicateur est également désigné et assure le rôle de maitre d’ouvrage dans les documents de cette consultation.

**Maitrise d’œuvre et ATDO**

La maîtrise d'œuvre sera assurée par le maître de l'ouvrage lui-même : l’Office National des Forêts, agence de Bourgogne-Est, représentée par M. Henri-Pierre SAVIER, responsable environnement - 06.28.68.04.92 - [henri-pierre.savier@onf.fr](mailto:henri-pierre.savier@onf.fr) .

L’assistance technique est assurée par : TELEOS Suisse.

**Personne en charge du suivi et de l’exécution**

La personne en charge du suivi du marché et de son exécution et, habilitée à donner des renseignements est :

M. SAVIER Henri-Pierre – Responsable environnement

Office National des Forêts - Direction Territoriale Bourgogne-Franche-Comté

Agence Bourgogne-Est

11 C rue René Char – CS 27814 – 21078 DIJON Cedex

Portable : 06 28 68 04 92 - Mail : [henri-pierre.savier@onf.fr](mailto:henri-pierre.savier@onf.fr)

**Comptable assignataire des paiements**

Le comptable assignataire des paiements est l’Agent Comptable Secondaire au siège de la direction territoriale :

Laurent DECUP

14, Rue Plançon – CS 51581

25010 BESANCON Cedex

Portable : 06.68.03.16.37 - Email : [laurent.decup@onf.fr](mailto:laurent.decup@onf.fr)

|  |
| --- |
| **C. CONTRACTANT** |

**C1 - Identification et engagement du candidat**

**Nom de l’opérateur économique ou nom du mandataire du groupement (à compléter) :**

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………… N° d’identification (R.C., SIRET) : …………………………………………………………...

Représenté par M/Mme…………………………………………………

Adresse de messagerie électronique : …………………………………………………………………………

L’envoi des courriers et bons de commande se fera à l’adresse de messagerie électronique indiquée ci-dessus. Dès lors, en cas de changement d’adresse de messagerie électronique le titulaire devra impérativement notifier ce changement au représentant du pouvoir adjudicateur, dans un délai de sept jours calendaires avant effet, par courriel avec accusé de réception.

Le cas échéant : Nom(s) de(s) l'opérateur(s) économique(s) déclaré(s) comme **sous-traitant(s)** avant la signature du présent marché :

  Le candidat se présente seul

  Le candidat agit en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint dont les membres sont détaillés ci-dessous :

**1-** Je soussigné, \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (Nom et Prénom), agissant en qualité de\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ de la société (dénomination, forme juridique)\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ au Capital de\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ dont le siège social est à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (adresse), immatriculée comme suit :

- Numéro d'identité entreprise (Siret/Siren) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

- Numéros d'identification au registre du commerce : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

- Code d'activité économique principale (APE) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**2 -** Je soussigné, \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (Nom et Prénom), agissant en qualité de\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ de la société (dénomination, forme juridique)\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ au Capital de\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ dont le siège social est à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (adresse), immatriculée comme suit :

- Numéro d'identité entreprise (Siret/Siren) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

- Numéros d'identification au registre du commerce : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

- Code d'activité économique principale (APE) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

En cas de groupement conjoint, le candidat indiquera au sein du document « Déclaration de candidature » le montant et la répartition détaillée des prestations que chacun des membres du groupement s'engagera à exécuter.

DECLARE / DECLARONS avoir pris parfaite connaissance et accepté sans modification les documents contractuels suivants :

- CCAP 2025-8400-019

- CCTP 2025-8400-019

- CCAG-TRAVAUX - dernière version en vigueur - Arrêté du 30 mars 2021

M’ENGAGE / NOUS ENGAGEONS sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies, après avoir fourni les certificats et attestations prévus au marché.

Le signataire

s’engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

engage la société ……………………… sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

L’ensemble des membres du groupement s’engagent, sur la base de l’offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. Identifier le mandataire désigné pour représenter l’ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

|  |
| --- |
| **D. Montant - Prix** |

**A compléter obligatoirement le Bordereau des Prix Unitaires et la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire**

**D1 – Montant du marché**

Travaux de restauration du Bief des Grusses

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Total HT | TVA | Total TTC |
| Travaux de restauration du Bief des Grusses |  | 20 % |  |

Tranche optionnelle 1

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Total HT | TVA | Total TTC |
| Apport de granulats extraits sur site extérieur (à 10 km environ). |  | 20 % |  |

MONTANT TOTAL TRANCHE FERME et TRANCHE OPTIONNELLE

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| LOT N°1 | Total HT | TVA | Total TTC |
| MONTANT TOTAL TRANCHE FERME et TRANCHE OPTIONNELLE |  | 20 % |  |

**D2 – Prix**

## Le détail du prix établi par l'opérateur économique soumissionnaire est indiqué au sein du BPU / DQE.

Les prix sont réputés inclure l’ensemble des frais et taxes consécutifs au respect des obligations légales et contractuelles du titulaire, notamment liés aux frais de déplacement sur les lieux d’exécution des travaux.

Les prix sont exprimés hors TVA et TVA incluse.

Mois d'établissement du prix : mois de la date limite de remise des plis. Lorsque la procédure de passation a donné lieu à une négociation, la date à prendre en compte est la date de remise de l'offre finale par le titulaire.

**D3 - Répartition des prestations** *(en cas de groupement conjoint) :*

(les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation des membres**  **du groupement conjoint** | Prestations exécutées par les membresdu groupement conjoint | |
| **Nature de la prestation** | **Montant HT**  **de la prestation** |
|  |  |  |
|  |  |  |

**D4 - Compte(s) à créditer :**

**Joindre un RIB à votre réponse.**

**Pour les candidats seuls :**

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues, au titre du présent marché, en faisant porter le montant au crédit du RIB joint.

**Pour les groupements :**

Groupement conjoint (mandataire est solidaire) : les prestations exécutées par chacun des membres sont rémunérées par paiements individualisés : fournir un RIB de chaque membre du groupement

Groupement solidaire : les prestations exécutées font l’objet de paiements sur un compte unique de transfert ouvert au nom des entreprises du groupement, ou au nom du mandataire : fournir le RIB du compte unique

La forme de groupement indiquée au sein de la déclaration de candidature doit être retrouvée au sein de cette partie de l’Acte d’Engagement.

**D5 - Avance** :

L’option retenue dans le cadre du présent marché est l’option B.

En application des articles R2191-3 à R2191-19 du Code de la Commande Publique, une avance pourra être versée au titulaire dès la notification du marché, à condition que ce dernier l’ait acceptée expressément dans l’acte d’engagement, et que le montant du marché soit > à 50 000 € HT et son délai d’exécution > à 2 mois.

Cette avance n’est due au titulaire du marché que sur la part du marché qui ne fait pas l’objet de sous-traitance.

Le montant de l’avance est fixé à 5.00 % du montant initial toutes taxes comprises.

Le montant de l’avance ne peut être affecté par la mise en œuvre d’une clause d’actualisation de prix.

Il est exigé la constitution d’une garantie à première demande pour le montant total de l’avance accordée.

Le remboursement de l’avance commence lorsque le montant des prestations exécutées par le titulaire atteint ou dépasse 65.00 % du montant initial du marché. Il doit être terminé lorsque ledit montant atteint 80.00 % du montant initial, toutes taxes comprises, du marché.

Ce remboursement s’effectue par précompte sur les sommes dues ultérieurement au titulaire à titre d’acompte ou de solde.

Nota : Dès lors que le titulaire remplit les conditions pour bénéficier d’une avance, celle-ci peut être versée, sur leur demande, aux sous-traitants bénéficiaires du paiement direct suivant les mêmes dispositions (taux de l’avance et conditions de versement et de remboursement …) que celles applicables au titulaire du marché, avec les particularités détaillées aux articles R.2191-6, R.2193-10 et R.2193-21 du Code de la Commande.

Je souhaite bénéficier de l’avance et si je suis attributaire du marché, je m’engage à la constitution d’une garantie à première demande :

OUI  NON

**D6 - Durée du marché** :

Les dates précises de début et fin de chantier seront fixées au candidat suivant les conditions hydro climatiques qui doivent être sèches.

Si elles sont déclarées favorable par le MO et l’ATDO :

La préparation du chantier devra commencer au plus tard le 25/08/2025 ;

Les travaux proprement dits devront commencer au plus tard le 01/09/2025.

Les travaux se dérouleront sur une durée de 8 à 12 semaines, selon les conditions hydro climatiques qui seront rencontrées.

Le délai maximum de commencement de chantier est fixé à 7 jours, le délai débutant à la date d’émission du bon de commande.

Les commandes de matériel nécessaires aux aménagements (bionatte, pieux en rondin d’épicéa épointés, pieux en acacia, planches de bardage…) devront être réalisées dès que possible par l’entreprise, de façon qu’ils soient disponibles quelques jours avant les mises en œuvre correspondantes.

Si d’autres travaux et coupes, avaient lieu sur le cours d’eau, l’entreprise devra prendre connaissance des prestations des autres intervenants et l’entreprise devra communiquer ses exigences vis à vis des autres intervenants.

En particulier, les travaux du pont cadre aménagé pour franchir le Bief de Grusses amont par le CD71 (hors du présent maché) sera construit à partir du 15/09/2025.

Une prolongation éventuelle pourra être validée par le pouvoir adjudicateur en cas de circonstances exceptionnelles et imprévues en cours de réalisation des travaux qui entrainent une durée supérieure à la durée prévisible initiale.

Toute prolongation du délai d’exécution est décidée par le pouvoir adjudicateur, sur proposition du maître d’œuvre et fait l’objet d’un avenant – modification en cours d’exécution du marché.

En complément de l’article 18.1.1 du C.C.A.G.- TVX, la période de préparation (D.P) commence à partir de la date fixée dans l’ordre de service transmis par le maître d’ouvrage à l’entreprise.

**D7 - Délai de validité des offres** :

Le délai de validité des offres est de 60 jours.

Il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

L’offre ainsi présentée (conditions techniques et financières), ne me / ne nous liant toutefois, que si son acceptation m’est / nous est notifiée dans un délai de 60 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée dans le règlement de la consultation.

**D8 - Sous-traitance** :

A la remise de son offre, le candidat fournit au pouvoir adjudicateur une (des) déclaration(s) de sous-traitance rédigée(s) ou un (des) engagement(s) écrit(s) du (des) sous-traitant(s).

Le montant total des prestations que le candidat envisage de sous-traiter est de :

Montant en Euros HT :

Montant en Euros TTC :

**E. Signature de l'offre par le candidat**

J’affirme/Nous affirmons, sous peine de résiliation du marché ou de mise en régie à mes/nos torts exclusifs, n’entrer dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L2141-14 du code de la commande publique.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente

|  |
| --- |
| **F. Décision du pouvoir adjudicateur** |

**Est acceptée** la présente offre pour valoir acte d’engagement.

Elle est complétée par les annexes suivantes :

*(cocher la case correspondante)*

Annexe n° … relative à la présentation d’un sous-traitant (ou DC4)

Annexe n°… relative à la mise au point du marché

|  |  |
| --- | --- |
| **Signature du pouvoir adjudicateur** | |
| Fait à …………, le ………………………. |  |